

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS



LE COLLÈGE DE DEMAIN



TABLEAU!

Projet de nouvel uniforme pour les Bourgmestre et échevins de la libérale Ville de Liège

ABONNEMENT : Un an fr. 7 00
Bureaux : 2 - Rue de l'Étuve - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ANNONCES : La ligne fr. » 50

RÉCLAMES : Dans le corps du journal La ligne » 1 00 Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

L'ennemi commun.

Répondant lundi dernier à un article de la *Reforme*, consacré à la question de la laïcité de l'enseignement, la *Meuse* imprimait bravalement ces lignes :

« Nos dissentiments d'aujourd'hui sur une question grave et délicate ne nous empêcheront pas de nous retrouver, après le vote, la main dans la main, prêts à combattre le bon combat contre l'ennemi commun. »

A qui l'ouï la *Meuse* prend elle l'ennemi commun ?

Autrefois, sans doute, nous avons pu croire que les doctrinaires et nous, avions un ennemi commun, mais aujourd'hui, évidemment, il ne nous est plus permis de garder à cet égard la moindre illusion.

Le cléricisme ne peut plus être un ennemi commun pour les doctrinaires et pour nous, puisque les doctrinaires font profession de cléricisme, s'applatisent aux pieds des évêques et marchent bras dessus bras dessous avec les calotins, sont acclamés par leurs créatures et encensés par leurs journaux.

Cet ennemi était la seule chose que nous eussions jamais eu de commun avec les doctrinaires. Aujourd'hui cet ennemi — qui est toujours le nôtre — étant devenu leur bon camarade, nous n'avons plus rien de commun avec eux.

Sur presque toutes les questions, d'ailleurs, doctrinaires et progressistes étaient en désaccord. La seule sur laquelle ils parussent s'entendre, était la question anticléricale, comprenant la séparation de l'Église et de l'État, et la laïcité de l'enseignement.

Ce qui s'est passé sous le ministère libéral — s'opposant de toutes ses forces à la suppression du traitement des chanoines — nous avait déjà prouvé que nous ne pouvions attendre des doctrinaires aucune mesure tendant à la réalisation de la séparation de l'Église et de l'État.

Ce qui s'est passé hier, au sein du Conseil communal, nous prouve que nous ne pouvons pas non plus compter sur le doctrinarisme pour arriver à la laïcité de l'enseignement, ou plutôt, cela prouve que, si même nous parvenons à établir la laïcité de l'enseignement, nous pourrions toujours compter sur les doctrinaires pour la détruire, puisque cette laïcité, obtenue à Liège après les années de lutte, a été détruite par les doctrinaires eux-mêmes.

En présence de cette situation, il est évident que nous serions les derniers des imbéciles si nous allions encore prêter la moindre attention aux déclamations des doctrinaires contre un ennemi avec lequel ils s'entendent parfaitement.

Nous ne sommes pas, nous, des mangeurs de pierres, nous ne tonons pas contre l'arrogance sacerdotale et nous n'aboyons pas à la soutane. Seulement, nous ne voulons pas payer les cures et les évêques et nous ne voulons pas que dans les écoles de l'État, lequel ne peut logiquement rien avoir de commun avec les religions, l'on enseigne des calembredaines établies sur des superstitions, en dépit de la science et du sens commun.

Voilà tout ce que nous demandons et, une fois ces réformes obtenues, nous laisserons très volontiers cures et évêques faire leurs petites affaires, agissant avec eux absolument comme nous agissons à l'égard de n'importe quel bouti quier vendant sa marchandise à qui veut bien la lui acheter.

Mais le doctrinarisme, lui, veut précisément le contraire. Il veut bien engueuler le prêtre — mais en continuant à le payer.

Il veut bien tonner contre l'arrogance sacerdotale, mais en la subissant et en lui permettant de s'appesantir sur de pauvres instituteurs.

Évidemment, cela ne peut nous suffire. Nous n'avons que faire de discours anticléricaux, si ces discours doivent être demeurés par les faits.

Or, dans la question cléricale qu'avons-nous obtenu des doctrinaires ? Des discours, toujours des discours — des mauvais surtout ! — mais rien d'autre. Que la *Meuse*, qui parle d'ennemi commun, nous cite une circonstance où ses amis ont pris une mesure sérieuse contre ce cléricisme — contre lequel ils crient tant.

On nous parle toujours d'indépendance du pouvoir civil, mais que signifient ces mots, si ils ne veulent pas dire que le pouvoir civil ne s'occupe pas du prêtre, ne lui permet pas d'ingérer dans aucune de ses attributions à lui, pouvoir civil, pas plus dans l'enseignement que dans l'administration ? Rien !

Or, nous sommes fatigués de nous payer de mots.

Quand nous réclamons une réforme démocratique ou économique on nous répond par des déclamations anti-cléricales.

« Finissons en d'abord avec le cléricisme — nous crient ces bons doctrinaires — puis nous nous occuperons d'autre chose. Face à l'ennemi commun ! »

Puis, quand l'occasion se présente de prendre une mesure quelconque pour en finir avec la question cléricale, les doctrinaires ne paraissent plus se souvenir de leur anti-cléricisme de la veille ; notre ennemi commun devient leur ami particulier.

Franchement, cela a assez duré. Les doctrinaires n'étant ni anti-cléricaux ni démocrates, nous n'avons évidemment pas à compter sur eux et, puisque ils agissent comme des catholiques quand ils sont au pouvoir, il nous importe fort peu, après tout, que ce soient eux ou les catholiques qui l'emportent dans les élections.

Aussi, à l'avenir, aurons-nous soin de ne voter que pour les hommes appartenant franchement au parti du progrès et de l'action et, quand ils n'y aura pas, à chaque élection, de candidats nous inspirant toute confiance, ce qui est déjà arrivé, nous ferons alors une chose fort simple : nous resterons chez nous, n'ayant, somme toute, aucun intérêt à faire échouer les catholiques avoués, nommés cléricaux, au profit des catottins déguisés, nommés doctrinaires.

HENRI PECLERS.

Une histoire de paletot.

L'honorable M. Warnant a fait, lundi dernier, à propos de la question du gaz, un discours en deux parties. La première, soigneusement écrite — peut-être par un autre que M. Warnant — avait une certaine apparence sérieuse. La seconde, improvisée ou à peu près, avait une allure plus fantaisiste.

C'est dans cette seconde partie que M. Warnant, à l'instar de Jésus-Christ, a cru devoir s'expliquer par paraboles, et a imaginé, pour expliquer sa prédilection pour la compagnie Orban, la petite histoire que voici :

« Faisons une supposition : J'ai besoin d'un paletot. Le tailleur me dit : il vous coûtera 80 à 100 fr. Tous les tailleurs ont le même prix l'ourquoi irais-je m'adresser à tous ? J'en choisis un auquel je m'adresse. C'est ce que j'ai fait pour le gaz. Je me suis efforcé seulement d'obtenir de la Société les conditions les plus avantageuses. » (sic.)

L'histoire du paletot de M. Warnant est assurément fort intéressante, mais elle est malheureusement incomplète et, pour être exact, M. Warnant aurait dû s'exprimer comme ceci :

« Il y a trente ans, ayant eu besoin d'un paletot, je me suis adressé à un tailleur qui m'a fourni ce vêtement au prix de 80 francs, à la condition que, pendant trente ans, je continuerais à aller chercher chez lui, et à le payer au même prix, tous les paletots dont je pourrais avoir besoin. J'ai accepté ; depuis, les paletots ont baissé de prix d'une façon étonnante, mais, lié par mon contrat avec le tailleur, j'ai dû continuer à le payer au prix d'il y a trente ans et, en fin de compte, je me suis trouvé être le seul citoyen payant des paletots au prix de 80 francs, alors que je voyais les mêmes vêtements et les aux magasins du Louvre et se vendant la moitié moins cher.

« Naturellement, cela me flatte et c'est pourquoi, quand mon contrat a été expiré, au lieu de chercher un nouveau fournisseur, je me suis empressé de m'adresser au même tailleur, qui m'avait si bien tenu pendant trente ans, afin de faire au plus vite un nouveau contrat me liant encore pour trente ans mais m'accablant sur mes paletots une réduction de soixante-quinze centimes, réduction ayant, sur les prix de mes derniers effets, un effet rétroactif. »

Arrangé ainsi, du moins, la petite histoire de M. Warnant eût été plus complète, plus exacte et l'estimable conseiller aurait évité de remporter, à propos de paletots, une aussi jolie veste !

CLAPETTE.

Demandez à tous les vendeurs : l'Almanach du Frondeur — 32 pages, 16 dessins. — 20 centimes.

La question du gaz.

Cette question — trop oubliée en ces derniers temps — est enfin revenue devant le Conseil.

Le rapport de M. Stévant, absolument remarquable, n'étant pas, loin s'en faut, favorable à la compagnie Orban, on comprend parfaitement pourquoi les grands journaux de Liège, qui ont reproduit avec tant d'empressement toutes les élocubrations, maisées ou fantaisistes, favorables à la Société du gaz, n'ont pas fait à ce rapport l'honneur de la reproduction, honneur qu'elles ont cependant accordé sans marchander, aux calculs de M. Renkin.

Le rapport dans lequel M. Stévant fait, avec une grande modération d'ailleurs, l'historique des étranges négociations entamées en dehors du Conseil et presque à son insu, par l'ancien Collège avec la Société Orban, n'a naturellement pas eu l'heur de plaire et l'ébouriffant M. Warnant qui, dans un discours tour à tour ridicule et impol, s'est livré contre M. Stévant et les membres de la Commission du gaz, coupables de clairvoyance, aux attaques les plus étranges et les moins justifiées.

M. Warnant a qualifié d'acte de mauvais gré vis-à-vis de l'ancien Collège le rapport de M. Stévant. A notre avis, c'est plutôt par excès d'indulgence que péchait ce rapport. Comme le fait très bien remarquer la *Semaine industrielle*, M. Stévant eut pu, tout au moins, rappeler la présomption superbe avec laquelle M. Warnant, ff. de bourgmestre, repoussait tout concours, refusait de saisir de ses projets la Commission du gaz, entendait négocier seul, sous sa responsabilité personnelle. Comme Trochu, il avait son plan ; il l'a peut-être encore. Toujours est-il que, M. Warnant tombé du pouvoir, la Compagnie du gaz retire, sans le moindre scrupule, la promesse qu'elle lui avait faite de fournir à la ville, dans les deux mois d'un vote du Conseil en faveur de l'adjudication publique, une estimation de la valeur de ses immeubles, installations, appareils, etc.

En ce qui concerne les autres villes, les membres de la Commission du gaz ont pu se procurer tous les renseignements dont ils avaient besoin. Dans toutes les autres villes, la valeur des usines, le chiffre de la consommation, tout est connu. A Liège, le Conseil communal ne peut même savoir ni ce que coûtent les usines ni même, ce qui est plus fort, le chiffre de la consommation de gaz !

Evidemment, une Société qui s'entoure de pareils mystères, n'est pas de celles avec lesquelles on puisse traiter sans danger de se faire tromper ; aussi, espérons-nous que le Conseil, éclairé enfin sur les véritables intentions de la compagnie Orban, s'occupera, sans plus s'arrêter aux menaces déguisées et aux manœuvres de la compagnie Orban et de ses séides, de prendre immédiatement toutes les mesures propres à hâter la solution logique de la question : l'adjudication publique de l'entreprise de l'éclairage.

H. P.

P.-S. — Le *Journal gaga* imprimait mardi l'entrefilet suivant :

M. d'Andrimont qui, à cause de son association avec M. Somzé, avait précédemment fait savoir au Conseil qu'il devait s'abstenir dans la question du gaz a hier présidé la séance. Ce fait indique que l'honorable bourgmestre provisoire entend rester en dehors des combinaisons relatives à l'entreprise de l'éclairage au gaz. Il aurait bien fait autrefois de donner un mot d'explication pour éviter les malentendus.

A cet a-ticule — un peu perfide, dirait-on — M. d'Andrimont a répondu qu'il avait, en effet, été l'associé de M. Somzé pour plusieurs entreprises d'éclairage en Hollande, mais qu'il avait eu soin de se retirer de l'association, dès le jour où il avait été question de l'éclairage de la ville de Liège. Au surplus, M. d'Andrimont déclare qu'il se prononcera pour la régie si l'adjudication ne donne pas des conditions, *b accoup plus favorables*, que celles proposées par la Compagnie Orban. Cette déclaration, évidemment, ferme le bec au *Journal gaga*.

A notre tour, cependant, une petite question. Le *Journal de Liège* aurait-il été aussi étonné de voir M. d'Andrimont conserver la présidence du Conseil, si, au lieu d'avoir des intérêts communs avec M. Somzé, l'honorable conseiller avait eu des intérêts communs avec la compagnie Orban.

Ensuite, puisque le *Journal* a une telle crainte de voir les intérêts publics sacrifiés à des intérêts privés, qu'il nous dise donc son avis sur un journal politique qui, ayant des rédacteurs, des beaux frères, des neveux intéressés dans les affaires d'une compagnie d'éclairage, pousserait de toutes ses forces, sous prétexte de défendre l'intérêt public, à la solution la plus favorable à toute sa pa-

renté, cette solution fut-elle absolument contraire aux intérêts généraux ?

A coups de fronde.

M. Joseph Prudhomme, qui, à la *Meuse*, dissimule son noble nom sous la modeste lettre L, publiait cette semaine, dans le journal des petites dames et des libéraux-capitulards, un article palpitant d'intérêt sur « la reine régente d'Espagne, la veuve de ce jeune gommeux qui traitait les libertés et le peuple espagnol comme sa femme, c'est à dire à coups de cravache. »

La reine régente Marie-Christine, dit la *Meuse*, est, comme on le sait, la nièce de la reine des Belges, Marie-Henriette.

Elle est la fille de feu l'archiduc Charles Ferdinand d'Autriche et de l'archiduchesse Elisabeth, fille de feu l'archiduc Joseph-Antoine-Jean, palatin de Hongrie, le père également de notre souveraine. Elle a donc des droits particuliers à notre sympathie.

Entre nous, je crois que les Belges se fichent légèrement de toutes les nièces, tantes et cousines de leur souveraine, et qu'ils gardent leurs sympathies pour de meilleures occasions.

S. M. Marie-Christine — dit encore la *Meuse* — est dans sa vingt-huitième année, étant née le 31 juillet 1858. D'une physionomie agréable (1) elle possède la bonté de cœur qui attire les peuples à leurs souverains et qui, nous autres Belges, nous a fait aimer tout d'abord notre reine.

Je suis curieux de savoir où la *Meuse* a jamais trouvé trace de cette bonté du cœur de la reine — qui n'a précisément pas la réputation d'être d'une douceur d'usage.

Après ça, peut-être, le rédacteur de la *Meuse* a-t-il interrogé, sur ce point, les chevaux dont sa majesté fait sa société habituelle.

Epouse et mère dévouée, elle a déjà l'estime et le respect de tous ; Reine régente elle saura aussi, sans aucun doute, conquérir leur affection et leur reconnaissance. Avec une telle mère, le futur Roi ou la future Reine sera digne du noble peuple espagnol.

Notez que le futur Roi ne doit naître qu'au mois d'avril prochain. Le futur gosse sera peut-être bête comme un pot et méchant comme un âne rouge, mais, dès aujourd'hui, la *Meuse* déclare que ce montard, encore à naître, sera digne du noble peuple gagnol !

Franchement, pour écrire un article de cette force, il faut que le rédacteur de la *Meuse* ait une rude envie de recevoir une décoration espagnole que conquie !

Nous apprenons que quinze des membres de la majorité cléricale du Conseil communal vont se constituer en groupe distinct et former la droite du Conseil. C'est l'éloquent M. Warnant qui sera le leader de ce groupe politique. De leur côté, les libéraux se grouperont également de façon à former une gauche compacte et organisée.

Quant à M. Hanssens il compte former lui tout seul un groupe dont il sera à la fois le leader et le *wiper in*. Avant chaque séance, l'honorable conseiller jettera à pile ou face la question de savoir si, ce jour là, il ira à droite ou à gauche.

Nous ne pouvons que féliciter M. Hanssens de cette sage résolution ; en laissant au hasard le soin de décider à sa place dans les questions politiques, M. Hanssens aura chance de faire moins de bêtises qu'en agissant après réflexion.

Un lecteur furieux nous envoie une lettre indignée, où il veut bien nous donner le conseil désintéressé d'apprendre l'orthographe.

La colère de notre correspondant vient de ce que, dans le dernier numéro du *Frondeur*, on a imprimé *viriles* pour *virils* et *hypothèse* pour *hypothèse*.

Le correspondant appelle cela une preuve d'ignorance écrivante.

Notre excellent correspondant ignore probablement que les journalistes n'impriment pas eux-mêmes leurs articles et que les fautes d'orthographe de l'espèce — appelées plus généralement *coquilles* — sont simplement dues à la collaboration d'un typographe novice et d'un correcteur distrait.

Celles que notre excellent correspondant signale sont d'ailleurs bien inoffensives en comparaison des coquilles qui ornent presque chaque jour les grands journaux. C'est ainsi que, dernièrement, la *République fran-*

(1) Elle est laide comme les sept péchés capitaux.

caise disait que l'éternel honneur de M. Jules Ferry serait d'avoir toujours suivi une politique de *ganache républicaine*. Ganache pour gauche était un peu plus raide que viriles pour virils, notre correspondant en conviendra — et peut-être se dira-t-il qu'il est toujours très sot de faire le pion et le pédant sans avoir pour cela des raisons sérieuses.

Petite émotion lundi au Conseil communal.

La séance était commencée et M. Renier-Malherbe ne paraissait pas. Or, la voix de ce conseiller était indispensable pour que la proposition de M. Micha pût passer.

Les cléricaux du Conseil étaient dans une inquiétude mortelle. Heureusement, vers sept heures et quart, le nez de M. Malherbe fut signalé sur l'escalier de l'Hôtel-de-Ville et, un quart d'heure après, tout au plus, l'honorable conseiller lui-même arrivait.

Le Capitole était sauvé — mais les oies sacrées avaient eu une peur!

On annonce une prochaine fusion de la *Concordia* et de l'*Association libérale*. La *Gazette de Liège*, de son côté, se ne noierait dans la *Meuse* et le nouveau journal deviendrait l'organe du nouveau parti clérico-doctrinaire.

Quelques conseillers, ayant joué un rôle dans la grande réconciliation conservatrice, entreraient à la rédaction du nouvel organe conservateur.

M. Warnant, notamment, y traiterait les questions industrielles, MM. Renkin, Attout Fraigneux s'occuperaient plus spécialement de la partie littéraire, enfin, M. Ziane y publierait, avec la collaboration de MM. Mahiels et Servais Demarteau, l'auteur bien connu de la *Famille Charmette*, un feuilleton intitulé: « Aventures de deux liégeois dans le pays du Nord ». A cette collaboration, M. Ziane apporterait sa brillante imagination, M. Mahiels sa science géographique et historique et M. Servais Demarteau son orthographe.

De plus, un ancien échevin, M. Gillon, dont la retraite a laissé un grand vide dans le monde politique, entrerait dans la combinaison et deviendrait administrateur du nouveau journal, dont le succès serait, dès lors, assuré. (Sous toutes réserves.)

La coalition clérico-doctrinaire.

La *Gazette de Liège* est charmée, cela va sans dire, de la solution donnée par les calottins du Conseil communal, à la question de la rentrée du prêtre dans les écoles communales.

Aussi cette bonne *Gazette* est-elle devenue tout miel pour les doctrinaires depuis la capitulation de ces escrocs politiques.

Leur décision, dit la *Gazette Memelle*, n'en est pas moins heureuse, et nous n'en devons pas moins féliciter de l'avoir prise, la majorité des seize, l'ancien échevin, dernier auteur de la motion, tous ceux qui l'ont adoptée, et entre eux, à l'origine, l'ancien Collège, renversé peut-être parce qu'il était résolu à la faire sienne!

Que nos remerciements aillent donc en une juste mesure, à tous ceux qui, pour bien faire, ont dû cette fois, passer sur de vieilles rancunes, sur les vœux tapageurs, sur les menaces même de la fraction radicale de leur parti, de leurs Cercles de quartiers, sur les véritables insultes que leur lançaient les petits organes de cette fraction.

A coup sûr, c'est moquerie de la part de ces petites feuilles de sommer les conseillers de la majorité d'hier de déposer leurs mandats pour se soumettre à une élection faite sur cette même question! Un scrutin posé sur un terrain aussi nettement délimité, obligerait les catholiques à soutenir de leurs suffrages ceux qui, dans cette campagne, ont, fut-ce en vue d'autres résultats, combattu avec nous. Or, si même le radicalisme parvenait à soulever contre eux jusqu'à la moitié du corps électoral libéral, l'appoint de nos deux gros milliers de voix ramènerait au Conseil les membres de la majorité à un chiffre de bulletins écrasant pour l'ennemi, supérieur à tous ceux dont les élus ont jamais pu bénéficier.

Hein! c'est charmant! « Embrassons-nous, Folleville! Plus de rancunes! Cléricaux et doctrinaires, nous sommes tous conservateurs, donc tous frères! Doctrinaires, mes bons amis, ne tenez pas compte des vœux des Cercles libéraux, f...ichez vous de la presse radicale, persistez dans vos bons sentiments d'aujourd'hui, devenez tout à fait calottins et vous aurez, outre notre estime et la bénédiction de Monseigneur, deux bons milliers de voix catholiques aux élections prochaines. »

Ainsi parle la sainte *Gazette*. Seulement, la feuille catholique qui traite aujourd'hui M. Micha de grand homme, tout comme elle appelait jadis le vicaire Duchêne, l'innocent Jésus, en arrive, tant elle est transportée d'enthousiasme pour ses nouveaux amis, à oublier complètement les opinions émises par elle, il n'y a pas bien longtemps.

On se souvient, n'est-ce pas, des hauts cris poussés par la *Gazette*, il y a quelques mois à peine, contre MM. Warnant et Ziane, à propos de l'attitude au moins maladroite de ces messieurs dans la question du gaz. A la même époque, la *Gazette* rendait justice à MM. Poulet et Stévant, dont M. Goblet, en plein meeting, faisait un

éloge mérité. Mais depuis, MM. Poulet et Stévant se sont prononcés pour la laïcité de l'enseignement, MM. Warnant et Ziane sont devenus colottins et cela a suffi pour tout changer: Désormais, MM. Poulet et Stévant sont devenus, même dans les questions industrielles, des ânes bâtés et MM. Warnant et Ziane sont, non seulement des orateurs de choix, mais des hommes d'affaires extrêmement sérieux. Qu'on en juge:

M. Warnant, dit la *Gazette*, a défendu avec beaucoup de vivacité, et parfois avec d'excellents arguments, la conduite du Collège qu'il présidait, contre les critiques du rapport de M. Stévant.

M. Ziane est venu apporter son mot à cette défense, et tous deux ont assez joliment bien accablé la fameuse Commission Poulet, Stévant et Cie, qui chargée d'éclaircir toutes les questions techniques n'a pratiquement abouti qu'à prendre quelques conclusions juridiques venues des conseils de la ville.

Des propos assez vifs ont été échangés! M. Poulet a eu le désagrément d'entendre relever à sa charge de grossières erreurs; M. Stévant, celui d'être à tout instant contredit, interrompu par M. Warnant qui a retrouvé sur les bancs des simples conseillers son impétuosité juvénile, tempérée toutefois le plus de bonhomie.

Et dire que c'est ce même M. Warnant que la *Gazette* traitait si galamment de Kakafougna l'an dernier! Que les temps sont changés! — Et combien cette double volte-face des doctrinaires et des cléricaux prouve bien que ces politiciens sont tous les mêmes: des farceurs et des saltimbanques. CLAPETTE.

HISTOIRE SAINTE

à l'usage des établissements d'aliénés par Théodore Injuste, historien.

DEUXIÈME PARTIE.

Vie de Jésus-Christ.

Chapitre II.

NAISSANCE DE JÉSUS.

En ce temps là, César-Auguste publia un édit qui ordonnait à tous ses sujets de se faire inscrire dans les registres de l'état-civil de leur ville natale.

Joseph, étant de la maison de David, se rendit à Bethléem, en Judée, avec sa femme Marie.

C'était justement ce jour-là — 25 décembre — l'ouverture de l'exposition universelle d'électricité et les hôtels regorgeaient d'étrangers.

Joseph ne put trouver aucun gîte, et comme la nuit approchait, il entra dans une étable pour s'y reposer. Madame se plaignait de maux de ventre.

Pendant qu'ils étaient dans ce lieu, alors que minuit moins quelques minutes sonnait à Saint-Paul, Marie fut prise de douleurs. Joseph s'empressa d'aller quérir le docteur Charles, qui faisait précisément le réveillon dans une maison voisine.

Le docteur, très pressé de retourner à table, mena rondement l'affaire et, cinq minutes après, Marie mettait au monde un petit garçon qu'elle enveloppa de langes et coucha dans une crèche au grand ébahissement d'un boeuf et d'une vache qui se demandaient de quel droit on usurpait leur domicile.

L'ange du Seigneur apparut — toujours — à des bergers qui paissaient des bouquettes dans une hutte des environs de Bethléem et leur dit:

« Il est né aujourd'hui dans la cité de David un sauveur qui est le Christ; allez à l'étable voisine vous trouverez un enfant avec le nez en trompette, enveloppé de langes et couché dans une crèche: c'est le sauveur. »

Au même instant, les bergers entendirent la musique céleste qui exécutait l'ouverture de *Lohengrin*; seulement, les seconds violons jouaient faux.

Vers ce temps, des mages vinrent d'Orient à Jérusalem et demandèrent à Hérode: « Où est le roi des juifs qui vient de naître? Nous avons vu son étoile en Orient et nous venons l'adorer. »

Hérode, troublé de ces paroles, fit venir ses scribes et ses prêtres et leur demanda où devait naître le Christ.

Ils répondirent que, d'après les prophéties, Bethléem était choisie pour abriter le berceau du sauveur.

Hérode dit alors aux mages de rechercher avec soin cet enfant et de le lui faire connaître afin qu'il put l'adorer aussi.

Les mages prirent congé de lui, et l'étoile qu'ils avaient vue en Orient, devant eux, leur apparut de nouveau et s'arrêta sur le lieu qui avait vu naître l'enfant.

Ils y entrèrent, trouvèrent Jésus et Marie, et se prosternèrent pour adorer le sauveur du monde.

Ils lui offrirent ensuite, pour présents, une poupée criant papa et maman, un hochet en argent et un vélocipède.

La nuit suivante, ils furent avertis, en songe, de ne point retourner chez Hérode.

Ils retournèrent en Orient par un autre chemin, en prenant à gauche, par l'Espagne.

Quand Marie se releva de ses couches, elle se rendit au Temple, avec son homme, pour présenter son enfant au Seigneur, comme la loi l'ordonnait.

Ils y rencontrèrent un vieux fou, nommé

Siméon, qui prétendait ne pas pouvoir mourir avant d'avoir vu son sauveur.

Il prit l'enfant sur ses bras, l'embrassa et se mit à lui faire des risettes, puis il mourut subitement.

C'est ainsi que son sauveur le sauva.

Bien qu'élevé au biberon, Jésus croissait et se fortifiait.

Ses parents avaient l'habitude d'aller tous les ans à Jérusalem pour y célébrer la fête de Pâques. A l'âge de douze ans, Jésus s'y rendit avec eux.

Après la cérémonie religieuse, la foule était tellement compacte, que l'enfant perdit ses parents.

Ceux-ci le cherchèrent vainement pendant de longues heures; ils s'adressèrent même à l'hôtel-de-ville, au bureau des objets trouvés, mais on n'avait rien vu qui ressemblât à ce que réclamait Joseph.

Ludé vint à Marie de retourner au Temple. Ils y pénétrèrent et trouvèrent Jésus, assis au milieu des philosophes et des chanoines et qui s'efforçait de faire comprendre au père Loomans la théorie du transformisme. Naturellement, Loomans ne comprenait rien et se bornait, pour toute réfutation, à affirmer avec force que Victor Cousin était de son avis — ce qui était absolument ridicule puisque Cousin n'était pas encore né à cette époque.

Joseph s'approcha de son fils et lui appliqua une taloche — une vraie taloche de charpentier — en lui disant: Que ça vous arrive encore! gamin!

— Cela m'arrivera encore; répliqua froidement l'enfant, j'ai des choses sérieuses à traiter ici-bas.

Une telle réponse dans la bouche d'un garçon de douze ans était de nature à faire réfléchir. Joseph retira donc sa taloche, mais Jésus-Christ en garda tout de même la marque.

(A continuer.)

Boîte aux lettres.

(TRIBUNE LIBRE)

A propos de la *Jolie Fille de Perth*

Nous avons reçu la lettre suivante:

Monsieur le directeur du *Frondeur*,

Si la *Meuse* a pour mission de casser l'encensoir sur le nez de tous les artistes qui passent par notre première scène, si ce journal se croit obligé d'admirer de confiance tout ce que font les directeurs du Théâtre-Royal, qu'ils s'appellent Giraud, Gally ou Verellen, ce n'est pas, cependant, une raison pour qu'il se permette d'insulter grossièrement ceux des spectateurs du Théâtre-Royal qui ne partagent pas l'enthousiasme de commande que la *Meuse* manifeste indifféremment à l'égard de tous les artistes, bons ou mauvais, des virtuoses comme des seringues. C'est, cependant, ce que la *Meuse* fait en traitant cavalièrement d'*individus ineptes, oubliés de toute convenance*, les personnes qui se sont permis, ne trouvant pas suffisamment brillante M^{me} Verellen dans la *Jolie Fille de Perth*, d'arrêter par des chutes énergiques d'intempestives ovations ébauchées par une claque maladroite.

On n'est pas, me semble-t-il, inepte, parce que l'on ne partage pas, en matière théâtrale, l'opinion d'un journal qui ne passe pas précieusement pour faire de la critique d'art sérieuse et impartiale.

Si l'on a chuté, à la première de la *Jolie fille de Perth*, c'est parce que l'on a trouvé étrange que M^{me} Verellen abordât un rôle d'opéra comique, alors que son terrible accent flamand la met dans l'impossibilité de dire le dialogue sans produire immédiatement le plus étrange effet. C'est pour cela, probablement, que l'on a jugé bon de supprimer à peu près tous le dialogue de la *Jolie fille de Perth* qui, par moment, en devenant incompréhensible; mais cette précaution n'a pas empêché les deux ou trois phrases que M^{me} Verellen a dû prononcer, de donner à cette pièce, dont les scènes se passent en Ecosse, l'apparence d'une scène ayant pour théâtre le quartier des Marolles à Bruxelles.

Que M^{me} Verellen chante les rôles de grand opéra, cela importe assez peu, puisqu'il est admis que l'on ne doit jamais comprendre un mot de ce qui se chante dans ces sortes d'ouvrages, mais que M^{me} Verellen s'en tienne là. La *Meuse* nous fait remarquer, il est vrai, que l'an dernier cette artiste a déjà chanté la *Jolie fille de Perth*; c'est très vrai, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle n'y a pas été bonne; il n'y avait donc, dans ce précédent aucune raison pour recommencer l'expérience. M^{me} Verellen a de très bons rôles de grand opéra, qu'ils s'en tiennent à ceux-là et tout le monde sera content.

Confiant dans votre indépendance absolue en toute matière, j'ose espérer, Monsieur le directeur, que vous voudrez bien insérer la présente et je vous présente l'expression de ma haute considération.

VOTRE ABONNÉ.

N'ayant pu assister à la représentation de mardi, il m'est absolument impossible de donner mon opinion sur cette représentation et sur les incidents qui, paraît-il, l'ont émaillée. En ce qui concerne la question de savoir si le rôle de Catherine est dans l'emploi de M^{me} Verellen, l'affirmative ne peut pas douter, M^{me} Verellen ayant été forcée, l'an dernier, de jouer le rôle sous la menace d'un procès. Maintenant, M^{me} Verellen a-t-elle bien ou mal interprété son rôle, toute la question est là, car il importe peu, après tout, qu'un rôle soit joué hors d'emploi,

l'important est qu'il soit confié à une artiste capable de l'interpréter.

En tous cas, il faut espérer que l'incident qui a marqué la représentation de mardi ne troublera en rien la bonne intelligence qui a régné jusqu'à présent entre le public et la direction, les *chuts!*, puisque *chuts!* il y a eu, n'ayant pu évidemment s'adresser qu'à une artiste et non à une direction dont l'activité et l'intelligence sont appréciées par tout le public liégeois. C.

La semaine théâtrale.

Pavillon de Flore.

Grand succès pour la *Jolie Parfumuse*, hier, au Pavillon de Flore. La partition de cette opérette est, cependant, une des plus vides que jamais Offenbach ait signées, mais en revanche le livret est amusant, fort roussillonnant même par moment, et la pièce a réussi au Pavillon pour la raison qui la faisait tomber, il y a une douzaine d'années, sous les vertueux sifflets des abonnés du Théâtre Royal.

L'interprétation est fort convenable, M^{lle} Lesœur, charmante, un vrai Greuze, dans son joli costume de marié Louis XV, a très bien interprété le rôle de Bavolet, ce nouveau marié qui, la première nuit de ses noces, trompe sa femme... avec elle-même. M^{lle} Zélo-Durand a été très applaudie dans le rôle de Rose Michon, qu'elle a joué avec beaucoup d'esprit. Des éloges sont dus également à MM. Froment et Victor et à M^{me} Keller qui ont contribué aux succès de la soirée. Seul M. Vissière nous a paru n'avoir pas compris son rôle, un rôle de Frouin qu'il a joué et chanté en père noble. L'orchestre a été digne d'éloges.

Eden-Théâtre.

Le succès des frères Eugène, que nous avons signalé dans notre dernier numéro, est devenu un vrai triomphe. Chaque soir, ces artistes sont acclamés par un public enthousiasmé par leur prodigieuse adresse.

M^{lle} Luciana et M. Vabo, les deux équilibristes qui remplacent M. Alphonso, obtiennent aussi un grand succès. Quant au peintre Theo, il continue à émerveiller le public par sa prodigieuse habileté et ses dessins sont enlevés comme du pain par le public — ce qui ne signifie pas, au contraire, qu'ils soient des croûtes.

Théâtre Royal de Liège.

Direct. PAUL VERELLEN.

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0

Dimanche 13 Décembre

Le Songe d'une Nuit d'Été, opéra-comique en 3 actes, musique d'Ambroise Thomas.

Maitre Patholin, opéra-comique en 1 acte, musique de François Bazin.

Lundi 14 Décembre

La Favorite, grand-opéra en 4 actes et 5 tableaux, musique de G. Donizetti.

La Fille du Régiment, opéra-comique en 3 actes, musique de M. Donizetti.

Théâtre du Pavillon de Flore

Direction Is. RUTH.

Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 13 Décembre

La Jolie Parfumuse, opéra-comique en 3 actes, musique de Jacques Offenbach.

La Grâce de Dieu, drame en 5 actes.

Lundi 14 Décembre

La Jolie Parfumuse, opéra-comique en 3 actes, musique de Jacques Offenbach.

Los Dominos Rotos, comédie en 3 actes.

Les représentations des Mercredi et Vendredi seront données en Soirée de gala, où il ne sera pas permis de fumer.

Casino Grétry. - Eden-Théâtre.

Direction Wery frères.

Bureau 7 1/2 h. — Rideau 8 0/0 h.

Tous les soirs

Spectacle varié.

D. LATOUR-DEPAS, Changeur

1, place Verte, 1, joignant le Louvre.

Achats et ventes au cours d'obligations et lots de villes, ainsi que de Monnaies étrangères et particulièrement Mark et Florins.

Escomptes de coupons. Ordres de Bourses. Vente de lots de ville par paiements mensuels.

ABONNEMENT
AU

Courrier mensuel des Tirages

Ce journal paraît fin de chaque mois et renseigne tous les tirages effectués pendant le mois.
Abonnement: 1 franc par an.
Les timbres poste sont reçus en paiement des abonnements.

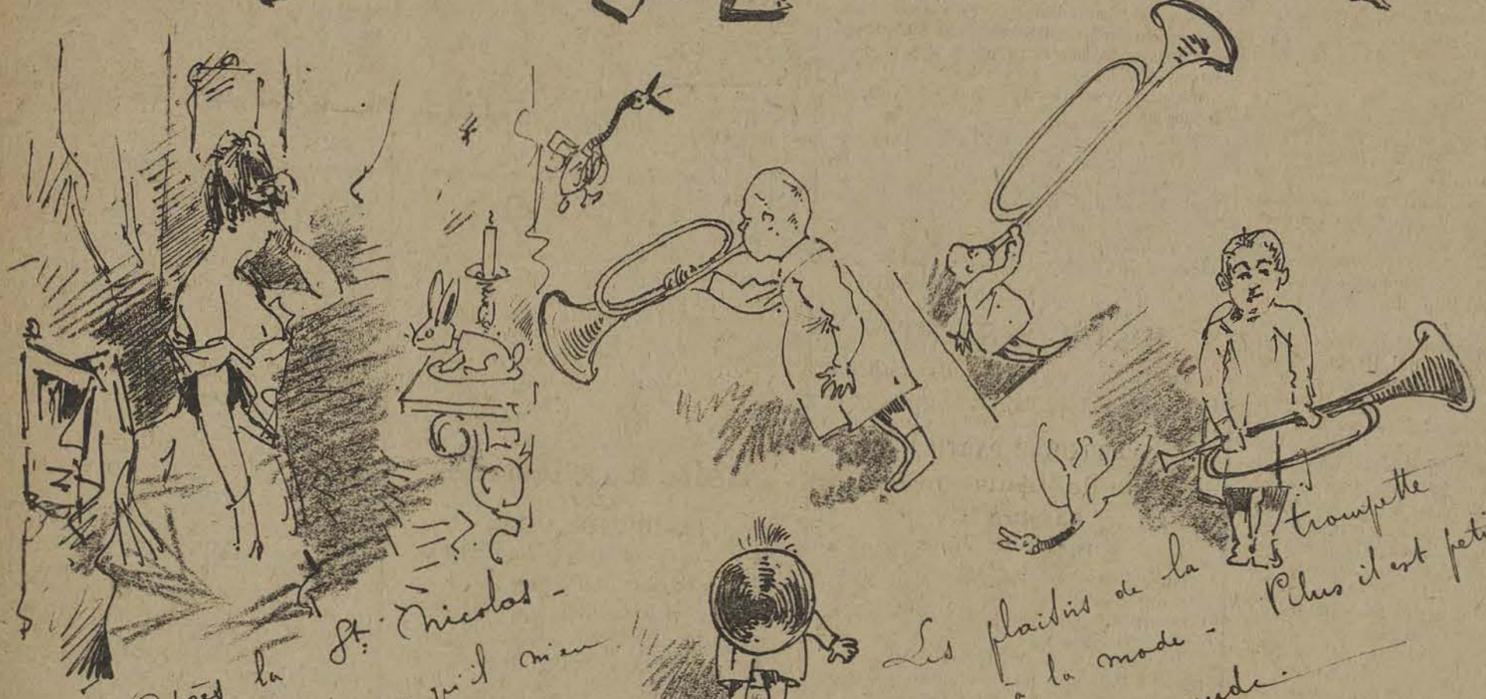
ROMANS NOUVEAUX

5000 volumes au choix à fr. 1.25.
40% de remise par 10 volumes assortis.

Librairie Dheur, 21, rue Pont-d'Ile, LIÈGE.

Lecteurs! si vous voulez acheter un roman dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élegant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne desiront que se renseigner.

OCEANEMPRE



Après la St. Nicolas -
Et voilà tout ce qu'il nous
reste!

Les flûtes de la mode - Plus il est petit
La scie à la mode - Plus elle est grande.



Revenir gelé



Les pauvres.



au théâtre

